

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 91 (1955)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: Raison d'être. — Propositions individuelles. — Nouveaux membres honoraires. — A l'honneur. — Echallens. — Chœur des jeunes. — Retraites: Em. Golay - Alb. Pérusset. — A.V.M.G. — Conseillers de profession. — Genève: U.I.G.D.: Groupe des jeunes. — U.A.E.E.: Groupe d'échanges. — S.G.T.M. et R.S. — Neuchâtel: Conférence Petitpierre: Renvoi. — Rapport des sections: Val-de-Ruz. — Postes au concours. — A.C.N.M.C.P.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Dr André Berge: Se connaître soi-même. — S. Roller: Le français élémentaire.

Partie corporative

RAISON D'ÊTRE !

Améliorer la situation matérielle, sociale et juridique de ses membres ;
défendre de toute manière les intérêts du corps enseignant vaudois ;
assister financièrement ses membres ;
perfectionner la culture générale et professionnelle du corps enseignant ;
collaborer à l'organisation rationnelle de l'école populaire ;
entretenir des relations avec les organisations pédagogiques similaires et
soutenir leurs revendications justifiées,

... tels sont les buts de la S.P.V. selon l'art. 2 de nos statuts.

Tout au long de l'année, le C.C., nos représentants auprès de la Fédération et des autres organismes officiels, nos Commissions permanentes ou temporaires travaillent et luttent afin que l'énoncé de ces buts ne demeure pas lettre morte.

Une fois par année, notre **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** vous donne l'occasion d'apporter aux responsables votre appui, vos idées, votre approbation ou vos critiques... constructives.

C'est pourquoi, nous comptons **demain dimanche 30 janvier** sur une affluence record.

Casino de Montbenon, 14 h. 15 précises.

E. B.

PROPOSITION INDIVIDUELLE

Le Bureau de l'Assemblée générale a reçu la proposition individuelle suivante :

« Le soussigné propose :

- Qu'un jour entier par année soit consacré à notre société ; un samedi semblerait particulièrement indiqué.
- Notre congrès S.P.V. s'occuperait en matinée des affaires administratives et financières (l'actuelle assemblée générale), alors que l'après-midi serait réservé à une question d'ordre professionnel, touchant de plus près les enfants et l'école. »

B. Beauverd, Lausanne.

Il s'agit donc d'une modification de l'art. 16 des statuts S.P.V. qui prévoit (2e phrase) : **Elle** (l'assemblée générale) **se réunit une fois par an en séance ordinaire en dehors des heures de classe au lieu et à la date fixés par le Comité central.**

Cette phrase serait remplacée par :

« Elle se réunit une fois par année en un **Congrès d'une journée entière**, la matinée étant réservée aux questions administratives et financières et l'après-midi aux questions culturelles ou professionnelles.

L'art. 9 des statuts de la Caisse de Secours n'aurait à subir aucune modification. E. B.

NOUVEAUX MEMBRES HONORAIRES

L'Assemblée des Délégués de samedi dernier a proclamé 26 nouveaux membres honoraires. Voici, par district, les noms des impétrants :

<i>Aigle</i>	GUIGNARD-MEYER Erica	<i>Aigle</i>
<i>Aubonne</i>	LERESCHE André	<i>Aubonne</i>
<i>Avenches</i>	BOVAY Eugène	<i>Avenches</i>
<i>Echallens</i>	JORAND Henri	<i>Bottens</i>
<i>Lausanne</i>	BEAUVERD Fernand	<i>Prilly</i>
	BEX Henri	<i>Lausanne</i>
	CHAPPUIS Marguerite	»
	CHAVAN Hélène	»
	CORBAZ André	<i>Pully</i>
	RACCOURSIER Oscar,	<i>Lausanne</i>
	RÜEDI Pierre,	<i>Jouxens</i>
	SCHMID-MÜLLER Marie	<i>Lausanne</i>
<i>La Vallée</i>	REYMOND Edward	<i>L'Abbaye</i>
<i>Lavaux</i>	CHOLLET Paul	<i>Chexbres</i>
	MONOD Robert	<i>Savuit</i>
<i>Morges</i>	FAVRE Alexandre	<i>Bussigny</i>
	SOMMER Rose	<i>St-Prex</i>
<i>Moudon</i>	TZAUD Louis	<i>Vucherens</i>
<i>Nyon</i>	BADAN Marcel	<i>Trélex</i>
<i>Orbe</i>	PICHARD Emile	<i>Orbe</i>
<i>Payerne</i>	GERVAIX Nelly	<i>Cerniaz</i>
	PRADERVAND Berthe	<i>Corcelles</i>
<i>Rolle</i>	BADAN Louis	<i>Mont</i>
	CONOD Jules	<i>Bursins</i>
<i>Yverdon</i>	GOLAY Emile	<i>Yverdon</i>
	PERUSSET Albert	<i>Montagny</i>

Nos félicitations à ces fidèles collègues. Longue, paisible et heureuse retraite à ceux qui ont consacré une vie entière à l'école primaire vaudoise. E. B.

A L'HONNEUR !

Notre collègue **Alfred CEVEY**, instituteur à Yverdon, vient d'être nommé, à l'unanimité, Président du Conseil communal de cette ville. Le fait est d'autant plus remarquable que les luttes politiques furent parfois très vives dans la capitale du Nord.

Notre collègue **Jacques PIGUET**, instituteur à Vevey, porteur du diplôme d'Etat, vient d'être nommé maître de sténographie Duployé et éventuellement d'autres branches à l'Ecole supérieure de Commerce, à Lausanne. Il restera cependant membre auxiliaire de la S.P.V.

Nous félicitons chaleureusement ces deux collègues qui — à des titres divers — font honneur au corps enseignant primaire. E. B.

Echallens. — Gymnastique : La prochaine leçon aura lieu le **mardi 1er février, à 17 heures**, au local habituel.

GRAND CONCERT DU CHŒUR DES JEUNES

Poursuivant sa double activité de chœur d'église et de chœur d'oratoria, le Chœur des Jeunes va donner son troisième grand concert. Il aura lieu au théâtre de Beaulieu de Lausanne, le vendredi 11 février, à 20 h. 30 (répétition générale publique, jeudi 10, à 20 h. 30).

Le Chœur des Jeunes s'est assuré le concours de l'Orchestre de chambre de Lausanne et des magnifiques solistes : Maria Stader, Lise de Montmollin, Hugues Cuénod et André Vessières.

Au programme, la *Messe en sol* de Schubert, toute de fraîcheur et d'émotion contenue, que Schubert écrivit pour son amour de 18 ans, Thérèse Grob.

Le *Te Deum* de *Fornerod* a été écrit pour le Chœur des Jeunes. Et les heureux bénéficiaires chantent avec grand plaisir cette œuvre sobre, virile et saine.

Ce concert se terminera avec le *Magnificat* de Bach. Un cantique « catholique » chanté... et de quelle manière !... par un protestant authentique... L'affirmation qu'au-delà des divisions de l'Eglise, notre foi est vivante, qu'elle est le fondement d'une civilisation ! Les premiers et derniers chœurs, en particulier, sont des monuments de grandeur, et comparables à ceux de la *Messe en si mineur*.

André Charlet, rentré de Vienne, propose de ces pages une interprétation souveraine et juvénile à la fois. En tout cas, à voir, à entendre et à méditer par tous les directeurs de chorales.

Ajoutons enfin que la Broye, toujours un peu isolée dans le domaine artistique, réentendra ce concert à Payerne, au temple paroissial, le dimanche 13 février à 15 h., ceci grâce à la belle et courageuse initiative de la paroisse de Payerne.

J. J. R.

RETRAITE D'EMILE GOLAY, YVERDON

Mardi 30 novembre, notre collègue Emile Golay a tenu sa dernière classe. En fin d'après-midi, les autorités scolaires et tous les membres du corps enseignant primaire étaient réunis pour prendre congé de ce

maître aimé qui nous quitte après avoir enseigné 19 ans à Valeyres-sous-Ursins et 16 ans à Yverdon.

M. M. Ray, inspecteur, exprima à notre collègue la reconnaissance du Département de l'Instruction publique pour les 35 ans de fidèles services rendus à notre école. Il gardera d'Emile Golay le souvenir d'un maître modeste, cordial et avenant qu'on aimait à rencontrer et dont la silhouette était devenue inséparable de celle du Château où il enseignait.

M. Steiner, municipal aux écoles, remercia à son tour celui qui s'en va après avoir donné le meilleur de lui-même aux enfants de notre ville et cela dans des conditions rendues souvent difficiles par la vétusté des classes du Château.

Parlant au nom des collègues, J. Jaccard évoqua quelques aspects de l'activité scolaire et extra-scolaire d'Emile Golay : maître patient, conseiller de paroisse, chanteur enthousiaste ; mais il releva surtout que dans le bâtiment où enseigna autrefois Pestalozzi, notre ami Golay mit constamment en pratique une pensée du grand éducateur : « Toute l'instruction ne vaudrait pas un denier si elle faisait perdre à l'enfant son courage et sa gaieté. »

M. Pitton, directeur, dit enfin toute l'amitié qui l'unit à notre collègue depuis le temps où ils fréquentaient ensemble l'Ecole Normale. Il rendit hommage au dévouement, à la patience que ce maître mettait à accomplir une tâche tout empreinte de bonté.

Notre ami E. Golay répondit et remercia pour le cadeau qui lui était remis ; il fit part de quelques-unes des expériences acquises durant sa carrière et, pour ne pas faillir à sa réputation de collègue jovial, il nous conta une histoire en patois qui mit en gaieté l'auditoire.

A notre tour, nous souhaitons à Emile Golay ainsi qu'à son épouse, une heureuse et calme retraite.

E. S.

RETRAITE D'ALBERT PÉRUSSET

Dans une salle d'école «gracieusement» décorée, inspecteur, autorités, collègues, élèves, se sont réunis pour entourer M. Pérusset qui tenait sa dernière classe. Des paroles de gratitude sincères furent prononcées et les élèves chantèrent une dernière fois sous la direction de leur maître.

Au cours d'un souper et dans une ambiance sympathique, les orateurs relevèrent les mérites d'Albert Pérusset ; les remerciements et les vœux exprimés l'accompagneront dans sa retraite. Le cadeau-souvenir qui lui fut offert n'est que le modeste symbole de la reconnaissance de tous.

M. Pérusset parla avec beaucoup d'émotion et de cœur de sa vie d'instituteur, de ses joies et de ses déboires, de ses efforts et aussi de ce qu'il appelle ses manquements.

Albert Pérusset a enseigné aux Mosses puis il passa ensuite trente ans à Montagny s/Yverdon. Au cours de cette cérémonie d'adieu, les mérites d'Albert Pérusset en tant que citoyen de Montagny et sa collaboration dans les affaires communales furent cités en exemples.

La Section d'Yverdon de la S.P.V. est heureuse de s'associer à cet hommage et souhaite à A. Pérusset, ainsi qu'à son épouse, une paisible et longue retraite.

J. P.

A.V.M.G. — RELACHE DE FÉVRIER

Nous organisons un cours de ski du 19 au 21 février aux Monts-Chevreuils.

Les participants que ce cours intéresse sont priés de s'inscrire auprès de N. Yersin, av. Bergières 3, Lausanne.

Une circulaire donnera tous les renseignements nécessaires concernant l'organisation du cours.

GUILDE DU TRAVAIL (technique Freinet)

Séance du fichier : La salle mise à notre disposition était trop exigüe pour la cinquantaine de participants.

Badoux (Essertines) introduit le sujet, définit les différentes sortes de fiches et leur usage. Il souhaite la rapide création de fiches guides permettant à l'élève de faire lui-même certaines expériences et observations.

Guidoux (St-Prex) fait ensuite un magistral exposé au sujet des techniques Freinet. Elles ne sont pas faites pour des maîtres spécialement brillants. Ce qu'il importe de retenir au sujet de la pédagogie de Freinet c'est la libération du maître de tout le complexe examens et de la hantise des programmes à parcourir. Employées progressivement et avec le sens des possibilités, elles permettent non seulement de préparer nos élèves à ce qu'on attend d'eux mais à parcourir le programme sans crispation inutile. Il insiste sur le problème organisation de la classe (coopératives scolaires, etc...). C'est surtout un effort de mise en commun de l'expérience des maîtres d'école. C'est un état d'esprit. L'emploi des fiches n'est qu'une de ces techniques.

Conne (Lausanne) et *Chapalay* (Lussy) renseignent sur les meilleurs fichiers et sur leurs prix de revient. Il convient de remercier et Conne et la S.V.T.M. et R.S. pour les réalisations qu'ils permettent.

Ribolzi (St-Prex) explique d'une façon simple, claire et émouvante, parce que vécue, comment naissent les fiches dans sa classe et quel usage précis on en fait.

Deux collègues de la Broye, *Piot* et *Ruffetta*, nous montrent les magnifiques clichés géographiques qu'ils ont montés.

Perrenoud clôt cette séance fructueuse qui n'a pas duré moins de trois heures sans que personne ne songe à bâiller. A.

UN APRÈS-MIDI AVEC LES CONSEILLERS DE PROFESSION

Le Groupe romand des orienteurs professionnels (GROP) a tenu ses assises d'automne en décembre dernier, à Morges.

Une cinquantaine de membres accourus de toute la Romandie et du Tessin ont répondu à la convocation du Comité présidé par M. Jämes SCHWAR, inspecteur scolaire et directeur de l'Office cantonal vaudois d'orientation professionnelle et de placement en apprentissage.

M. Hug, directeur de l'Office cantonal bernois d'orientation professionnelle, M. Martin, chef du Service de l'enseignement primaire, à

Lausanne, M. Delay, président S.P.R., à Couvet, ainsi que MM. Cruchet, municipal, et Byrde, directeur du Collège secondaire à Morges, ont également assisté à cette rencontre.

Après une courte séance administrative au cours de laquelle M. Abbet, conseiller de profession à Sion, a été désigné pour succéder au Comité à notre regretté collègue Marcel Rey, décédé, M. Schwar a présenté une causerie sur « L'augmentation prochaine du nombre des jeunes libérés des écoles et ses conséquences ». Cet important problème préoccupe toutes celles et tous ceux qui assument la lourde responsabilité de diriger nos adolescents au moment de leur entrée dans la vie professionnelle. La longue et fructueuse discussion qui suivit l'exposé de M. Schwar en est une preuve évidente.

Cette assemblée fut précédée de la visite, instructive à plus d'un titre, d'une Maison morgienne très connue, Richard S.A., qui se fit un plaisir d'offrir un souvenir à chacun des participants.

Disons encore, pour être complet, que ces derniers ont eu l'occasion fort agréable d'apprécier deux des spécialités du terroir, grâce à la générosité de la Ville de Morges, propriétaire de vignes, et de la Fabrique de biscuits Oulevay.

D.

GENÈVE

GROUPE DES JEUNES DE L'U.I.G. — DAMES

Notre séance de février aura lieu le mercredi 9 février à l'école de Malagnou.

Nous aurons le plaisir d'entendre **Mme Ruchon, inspectrice**, nous entretenir d'un sujet d'une grande actualité : l'écriture, et plus particulièrement « l'écriture liée ».

Toutes celles que cette question ne laisse pas indifférentes, seront les bienvenues.

L. C.

U.A.E.E. — GROUPE D'ÉCHANGES

Nous vous attendons nombreuses à notre première séance de l'année, qui est fixée au *lundi 7 février à 16 h. 45 à l'Ecole de St-Antoine*.

Nous vous entretiendrons de *l'utilisation de la boîte de surface*, sujet de notre travail de fin d'études.

Matériel, albums et jeux pourront, nous l'espérons, vous être utiles dans vos classes.

M. B. et S. J.

S.G.T.M. et R.S.

Prochaines visites en 1955 (printemps) : Usine à gaz (en mars). — Sortie nature (en mai).

Notre exposition annuelle : en mai 1955. Que chacun songe dès maintenant à mettre de côté quelques exemplaires des travaux faits en classe, au cours de l'année !

Le Comité.

NEUCHÂTEL**CONFÉRENCE PETITPIERRE****RENGVOI**

Des circonstances impérieuses empêchent M. Petitpierre de faire aujourd'hui 29 janvier la conférence prévue sur « Le fédéralisme suisse ». Elle est renvoyée à une date ultérieure non encore fixée. W. G.

RAPPORTS DES SECTIONS SUR LEUR ACTIVITÉ EN 1954**Val-de-Ruz**

En consciencieux et dévoué président, M. Claude Vaucher dirige cette section depuis plusieurs années. Il est le premier à nous envoyer son rapport. Il souhaite d'abord la bienvenue aux six nouveaux membres dont nous avons signalé l'admission au cours de l'année.

Conférences : « 1. M. Grandjean, professeur à Neuchâtel, est venu nous donner un aperçu de ses conceptions de l'enseignement de la géographie ; 2. M. Sandoz, directeur de l'Ecole d'agriculture de Cernier, nous a fait les honneurs de son établissement dont certaines installations ont été transformées et améliorées ; 3. M. le professeur Nahon nous a donné une démonstration d'analyses psychologiques au moyen de photos, d'écriture ou de dessins d'enfants. »

Divers. « Nos rapports ont été excellents avec le C.C. Nous le devons avant tout à Mlle Perrin qui a toujours été une agréable et dévouée ambassadrice. Nous lui disons ici notre reconnaissance. Nous souhaitons que notre C.C. trouve bientôt la cohésion, l'unité indispensable à toute action, qu'il trouve une solution heureuse permettant la fusion complète... »

« Une certaine satisfaction a été obtenue concernant nos rapports avec l'Ecole secondaire intercommunale. »

M. Vaucher conclut par un appel à la solidarité et à l'unité et par l'expression de sa gratitude à l'égard de ses collaborateurs au Comité.

W. G.

POSTES AU CONCOURS

Neuchâtel : Quatre postes d'instituteurs. Trois postes d'institutrices.

Le Locle : Un certain nombre de postes d'instituteurs et d'institutrices.

La Chaux-de-Fonds : Un certain nombre de postes d'instituteurs et d'institutrices. Un poste de maître spécial de dessin artistique (20 h. hebdomadaires).

Délai : 5 février 1955.

Adresser les offres de service avec pièces à l'appui au président de la Commission scolaire de chaque commission scolaire et aviser le département de l'Instruction publique.

A.C.N.M.C.P. — SECTION NEUCHÂTEL - MESSIEURS

Un nombre suffisant de collègues ayant manifesté le désir de reprendre le chemin de la halle, les heures d'entraînement ont été fixées comme suit : Halle Ouest, promenade : chaque lundi à 17 h., dès le 31 janvier. Halle du Vauseyon, chaque jeudi à 18 h., dès le 3 février. Prière aux intéressés de prendre bonne note et d'être fidèles au rendez-vous.

F. P.

Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne

Tél. 28 24 77

Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce. Raccordement à toutes les classes. **Bachots, Matu., Polytechnicum.**
Enseignements par petites classes. Dir. M. Jomini.

CAFÉ ROMAND

St-François

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

L. Péclat

Classes de raccordement
aux différents degrés de

**l'Ecole
de Commerce**

Ecole Piotet

Pontaise 15

Téléphone 24.14.27

Ecole Pratique Emile Blanc

Place Bel-Air 4

LAUSANNE

[Tél. 22 22 28

**STÉNO-DACTYLOGRAPHIE
BRANCHES COMMERCIALES - LANGUES**

Placement gratuit des élèves

Ouverture du Cours Ecole : 18 avril 1955 à 14 h. Durée : 3-6 mois ou plus.

SORTIES D'HIVER

Pour jouir de l'hiver, ne fatiguez ni votre classe, ni votre famille. Venez aux **CHESEAUX sur St-Cergue** à dix minutes de la station, à quinze de la Barillette. Patinoire de 3000 m² (location de patins). Appartements et autos. En été, parc de jeux. Prix modérés. *Madame N. VANNI, Tél. (022) 9 96 88*

Partie pédagogique

SE CONNAITRE SOI-MÊME

La méthode et les principes en éducation importent sans doute moins que le caractère et les réactions de l'éducateur...

L'influence et l'autorité du maître, le climat qu'il fait régner dans la classe, son attitude et ses interventions, représentent autant de facteurs susceptibles de dissiper ou d'accroître les difficultés qui déjà écrasaient l'élève, en particulier l'élève difficile.

C'est pourquoi il faut se rappeler que la première tâche de tout éducateur est de chercher à se connaître soi-même, tout au moins par rapport aux jeunes dont il a la charge. Connaître l'enfant n'est, à tout prendre, que la tâche seconde qui lui incombe.

Toutefois, « chercher à se connaître » ne signifie pas se perdre dans une interminable et vaine introspection. L'essentiel est ici d'apercevoir la façon dont les remous de notre vie intime, notre équilibre ou notre déséquilibre intérieur, nos conflits ou nos problèmes se traduisent dans notre comportement. Il faut peu de choses pour que l'enfant avec les antennes subtiles dont il dispose, détecte le trouble ou la faiblesse de l'adulte qui s'occupe de lui. L'enfant supporte d'ailleurs assez mal la souffrance et la faiblesse de l'adulte ; et il y réagit souvent par une cruauté qui n'est peut-être que le signe de son propre désarroi.

... Le maître peut chercher inconsciemment dans le cadre de l'école des compensations ou des revanches. Et c'est cela surtout qu'il doit bien connaître, pour éviter de se duper soi-même et d'en faire subir les conséquences à ses élèves, sans même s'en rendre compte !

Ce qu'il faut connaître, ce n'est pas tant ce que l'on éprouve que la nature des forces qui nous poussent à agir de telle ou telle façon : certes, on a toujours d'excellentes raisons et d'une impeccable logique pour justifier sa conduite : il faut un rude effort de sincérité pour discerner que cette impeccable logique dissimule souvent des mobiles très affectifs dont elle ne fait que présenter une justification *a posteriori*.

D'après le Dr André Berge
(*L'écolier difficile*, édit. Bourrelier).

L'écolier difficile, par Dr A. Berge. Paris, Bourrelier, 1954.

Après le « Métier de parents » qui révèle l'enfant et son intimité sous l'angle spécifiquement familial, André Berge nous apporte la connaissance de l'écolier, dans lequel se retrouve l'enfant « familial », mais engagé dans les multiples relations nouvelles qu'implique l'avènement à la scolarité. Moins technique et plus accessible que l'ouvrage similaire de Gilbert Robin, « L'écolier difficile » n'en définit pas avec moins de précision les différents problèmes qui se posent à l'adulte, plus particulièrement au maître, devant les difficultés de l'élève. La langue aisée de l'auteur — qui fut romancier avant que d'être médecin — n'est pas la moindre qualité de ce livre.

J.-C. E.

LE FRANÇAIS ÉLÉMENTAIRE

Quelles sont, en français, les notions fondamentales — vocabulaire ou grammaire — qu'il convient d'enseigner en premier lieu aux élèves de l'école primaire ? En d'autres termes comment établir un « programme minimum » qui soit une sorte de noyau essentiel autour duquel les connaissances ultérieures puissent s'ordonner de manière organique et, conséquemment, efficace ?

Pour le **vocabulaire**, il existe déjà de fort bonnes publications directement utilisables par les praticiens de l'enseignement :

DOTTRENS Robert et MASSARENTI, Dino. — « **Vocabulaire fondamental du français** ». Cahiers de pédagogie expérimentale et de psychologie de l'enfant, nouvelle série, No 4. Neuchâtel, s.d., Delchaux et Niestlé.

HAYGOOD, James Douglas. — « **Le vocabulaire fondamental du français** ». Genève, 1952, Librairie Droz. (La première édition date de 1937.)

DUBOIS, F. (f. é. c.). — « **Echelle objective d'orthographe usuelle française** ». Université catholique de Louvain. Laboratoire de didactique expérimentale. Prof. R. Buyse, 1939.

PIRENNE, Albert (f. s. c.). — « **Programme d'orthographe d'usage pour les écoles primaires d'expression française en Belgique** ». Laboratoire de didactique expérimentale. Prof. R. Buyse. Namur, 1949, La Procure.

Ces ouvrages ont deux éléments communs : d'une part ils sont l'œuvre de chercheurs qui ne sont **pas des Français** et d'autre part ils concernent surtout la **langue écrite** (Haygood : langue de lecture, Dubois-Pirenne, langue écrite des écoliers et des adultes - rédactions, correspondance).

Pour la grammaire, il n'existait, jusqu'à ces derniers temps, aucun ouvrage donnant, de manière systématique, les éléments d'une grammaire de base¹.

Or voici que vient de paraître « **Le Français élémentaire** »² qui comble deux lacunes en donnant à la fois un **vocabulaire fondamental** extrait de la **langue parlée** et une **grammaire de base**.

Cette brochure a été rédigée sous les auspices du Ministère de l'Education Nationale en accord avec la Commission de la République française pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO). Les travaux de dépouillement et de comptage des matériaux ont été menés à bonne fin par le « Centre d'étude du français élémentaire » qui avait à sa tête M. G. Gougenheim, professeur d'histoire de la langue française à la

(1) La brochure de C. FREINET « **Grammaire française en quatre pages** », Brochures d'Education Nouvelle Populaire, No 2, Vence, X. 1937, — est un bon ouvrage fondé sur l'empirisme éclairé d'un pédagogue qui aime son métier.

De la même veine, il convient de mentionner, pour l'aspect orthographique du vocabulaire : LALLEMAND Roger et six collaborateurs. — « **Orthodico** ». Bibliothèque du Travail, No 242, 2e édit.. Cannes, 15. VII. 53. Edit. de l'Ecole moderne française.

(2) Ministère de l'Education nationale : « **Le français élémentaire** ». Paris, 1954, Publication du Centre National de Documentation Pédagogique, 29, rue d'Ulm, Paris-5e.

Faculté des Lettres de Strasbourg assisté de nombreux collaborateurs (licenciés en lettres, directeurs d'écoles, professeurs ou même ingénieurs).

Le vocabulaire

La liste des mots a été établie par deux procédés d'investigation.

Premier procédé, enregistrement du langage parlé. Cent soixante-trois conversations ont été recueillies à l'aide de magnétophones ; elles ont été ensuite transcrites et dépouillées intégralement. Le total des mots dépouillés s'élève à 312 000, celui des mots différents à près de 8000. Une liste de fréquence a été dressée, et on a pris en considération les mots dont la fréquence est égale ou supérieure à 29 (fréquence légèrement inférieure à 1/10 000).

Deuxième procédé, les mots concrets. Le premier procédé fournit des mots qui se rencontrent dans presque toutes les conversations, quels que soient leur sujet ou l'extraction (sociale ou culturelle) du parleur. Ces mots constituent la chaîne (terme de tisserand) de la langue, ou, selon l'expression heureuse de M. R. Michéa, professeur au Lycée de Bordeaux, sa **forme**. On peut cependant souhaiter de doter un « vocabulaire fondamental » d'un certain nombre de mots qui fournissent la **trame** de la langue ou sa **matière**. Les premiers mots sont recueillis en tenant compte de la **fréquence** de leur apparition ; ils sont des mots de **structure**. Les seconds ont été recueillis d'une autre manière ; ils sont des mots de **signification**, des mots **concrets**.

Pour les recueillir, M. Michéa a imaginé un procédé fort simple : Il a dressé une liste de 16 centres d'intérêt (p. ex. : Les parties du corps ; les aliments et les boissons des repas ; le chauffage et l'éclairage ; la ville ; les animaux).

Il a ensuite demandé à de très nombreux élèves de diverses régions de France de donner, par écrit, et pour chaque centre d'intérêt, les vingt noms qui leur semblaient les plus utiles.

Signalons, en passant, que cette recherche est actuellement reprise à Genève et à Neuchâtel et que nous ne tarderons pas à connaître le résultat des dépouillements effectués à Genève par les étudiants du Laboratoire de Pédagogie expérimentale, à Neuchâtel par les élèves de l'Ecole normale.

La grammaire

L'analyse des phrases prononcées devant le magnétophone a permis aux linguistes du Centre d'étude de déterminer les **notions de grammaire les plus fréquemment employées** par les parleurs et, conséquemment, celles qui devraient être enseignées les premières à l'école.

La place faite au verbe dans « Le français élémentaire. »

Pour donner une idée de la valeur didactique de cet ouvrage, il me paraît intéressant d'en extraire ce qui se rapporte au **verbe** et à sa **conjugaison**.

LES TEMPS

On enseignera le **présent de l'indicatif**, l'**imparfait de l'indicatif**, le **passé composé**, le **futur simple**, l'**impératif présent**, l'**infinitif**.

On n'enseignera pas (du moins dans les degrés inférieurs) le **passé simple** et le **passé antérieur**.

On introduira progressivement le **plus-que-parfait** et le **futur antérieur**.

On enseignera la formation du **passé récent** avec **venir de** : il vient d'arriver ; celle du **futur prochain** avec **aller** : il va pleuvoir ; on enseignera aussi l'**expression de la durée** avec **en train de** : il est en train de travailler.

Subjonctif. On n'enseignera le **présent** et le **passé** que dans certaines tournures limitées après les expressions **avant que**, **pour que**, **avoir peur que**, **il faut que**, **vouloir que**.

On n'enseignera **ni l'imparfait, ni le plus-que-parfait** du subjonctif.

Conditionnel. On enseignera le **présent** du conditionnel. On pourra enseigner la forme du **passé** du type : **j'aurais voulu** ; mais on n'enseignera pas la forme du **passé** du type : **j'eusse voulu**.

On réservera à plus tard l'emploi du conditionnel comme futur par rapport au passé dans les subordonnées : j'avais dit que **je viendrais**.

Le participe passé

Le participe passé sera enseigné, notamment dans les temps composés et avec **être** : il est arrivé, il est blessé, il a été blessé dans un accident, cette maison est construite en pierres.

On n'enseignera pas, à ce degré, l'accord du participe passé avec **avoir**.

Le participe présent

On enseignera le **gérondif** avec **en** : il s'est blessé **en coupant** du bois.

Locutions verbales

Ces locutions jouent un grand rôle dans la langue. On enseignera : avoir mal, avoir froid, avoir sommeil, faire mal, etc. ; il fait beau, il fait jour, il fait nuit, il fait chaud, il fait froid.

LES VERBES

« **Le Français élémentaire** » compte 276 verbes sur 1126 mots lexicaux, soit le 24,51 % de ces derniers. Cette proportion montre l'**importance des verbes**.

Voici la liste de ces 276 verbes.

Je les ai classés d'après le **verbe-type** auquel ils appartiennent et conformément à une classification que j'ai imaginée.

1. AVOIR : avoir ¹

(1) En majuscules, les verbes-types et leur numéro d'ordre ; en caractères maigres les verbes extraits du « **Français élémentaire** »

2. ÊTRE

3. CHANTER : aider, aimer, ajouter, allumer, amuser, apporter, arrêter, arriver, attacher, baisser, blesser, boucher, brûler, cacher, casser, chanter, chasser, chauffer, chercher, commander, compter, continuer, coucher, couler, couper, coûter, creuser, cultiver, danser, déchirer, décider, décorer, déjeuner, demander, dépenser, dîner, discuter, donner, éclairer, écouter, écraser, embrasser, empêcher, emporter, enterrer, entourer, entrer, envelopper, étonner, expliquer, fermer, frapper, frotter, fumer, garder, gêner, habiter, installer, intéresser, jouer, labourer, laisser, laver, louer, manquer, marcher, mêler, mesurer, monter, montrer, moquer (se), nommer, occuper, oser, parler, passer, pencher, penser, piocher, piquer, planter, pleurer, porter, pousser, préparer, présenter, presser, prêter, quitter, raconter, ramasser, raser (se), récolter, reculer, regarder, remarquer, remonter, remuer, rencontrer, rentrer, réparer, reposer (se), représenter, respirer, ressembler, rester, retourner, retrouver, rêver, rouler, saluer, sauter, sauver, sculpter, sembler, serrer, sonner, téléphoner, tirer, tomber, toucher, tourner, tousser, traverser, tricoter, tromper, trouver, tuer, vider, voler.

(En tout 130 verbes.)

- | | |
|---|---|
| 3. CRÉER : — | 7. PLACER : avancer, commencer, divorcer, effacer, forcer, lancer, recommencer, remplacer. (8) |
| 3. CRIER : crier, étudier, plier, marier, oublier, photographe, télégraphier. (7) | 8. DÉPECER : — |
| 3. GAGNER : gagner, soigner (2) | 9. RAPIÉCER : — |
| 3. TRAVAILLER : débrouiller, déshabiller, habiller, mouiller, réveiller, tailler, travailler. (7) | 10. MANGER : arranger, changer, charger, décharger, déranger, forger, juger, manquer, nager, obliger, ranger, voyager. (12) |
| 4. MENER : amener, élever, emmener, enlever, promener, peser, semer. (7) | 11. PROTÉGER : — |
| 4. PELER : — | 12. PAYER : balayer, essayer, payer. (3) |
| 4. ACHETER : acheter. (1) | 13. NETTOYER : employer, nettoyer. (2) |
| 5. JETER : jeter. (1) | 14. ENVOYER : envoyer. (1) |
| 5. APPELER : appeler, rappeler. (2) | 15. FINIR : choisir, finir, démolir, grossir, guérir, maigrir, punir, remplir, réussir, salir. (10) |
| 6. CÉDER : espérer, préférer, répéter, sécher. (4) | |

- | | |
|---|--|
| 16. BÉNIR : — | 44. ÉMOUVOIR : — |
| 17. HAIR : — | 44. PLEUVOIR : pleuvoir (1) |
| 18. ALLER : aller. (1) | 45. POUVOIR : pouvoir. (1) |
| 18. S'EN ALLER : s'en aller. (1) | Remarque : on enseignera je peux ; |
| 19. ASSAILLIR : — | on n'enseignera pas : je puis . |
| 20. OUVRIR : couvrir, offrir, ouvrir. (3) | 46. RIRE : rire, sourire. (2) |
| 21. CUEILLIR : — | 47. LIRE : lire. (1) |
| 22. COURIR : courir. (1) | 48. SUFFIRE : — |
| 23. MOURIR : mourir. (1) | 49. DIRE : dire. (1) |
| 24. VÊTIR : — | 50. INTERDIRE : — |
| 25. DORMIR : dormir, endormir. (2) | 51. MAUDIRE : — |
| 26. SENTIR : mentir, sentir, sortir. (3) | 52. ÉCRIRE : écrire. (1) |
| 26. PARTIR : partir, repartir. (2) | 53. DISTRAIRE : — |
| 27. SERVIR : servir. (1) | 54. TAIRE : taire. (1) |
| 28. BOUILLIR : bouillir. (1) | 55. PLAIRE : plaire. (1) |
| 29. ACQUÉRIR : — | 56. FAIRE : faire. (1) |
| 30. TENIR : tenir. (1) | Remarque : on enseignera aussi ce verbe dans sa fonction d'auxiliaire : faire venir, faire tomber . |
| 30. VENIR : devenir, prévenir, revenir, venir. (4) | 57. CROIRE : croire. (1) |
| 31. FUIR : — | 58. BOIRE : boire. (1) |
| 32. ASSEOIR : asseoir. (1) | 59. LUIRE : — |
| 33. VALOIR : valoir. (1) | 60. CONDUIRE : conduire, construire, cuire, produire. (4) |
| 34. PRÉVALOIR : — | 61. CONCLURE : — |
| 35. VOULOIR : vouloir. (1) | 62. VAINCRE : — |
| 36. FALLOIR : falloir. (1) | 63. MOUDRE : — |
| Remarque : on enseignera : il faut, il ne faut pas . | 64. COUDRE : coudre. (1) |
| 37. VOIR : revoir, voir. (2) | 65. RÉSOUDRE : — |
| 38. PRÉVOIR : — | 66. ABSOUDRE : — |
| 39. POURVOIR : — | 67. FENDRE : attendre, défendre, descendre, entendre, fondre, pendre, rendre, répondre, tendre, vendre. (10) |
| 40. SAVOIR : savoir. (1) | 67. TORDRE : mordre, perdre. (2) |
| 41. RECEVOIR : apercevoir, recevoir. (2) | 68. PRENDRE : apprendre, comprendre, prendre, reprendre. (4) |
| 42. DEVOIR : devoir. (1) | |
| 43. MOUVOIR : — | |

69. CRAINDRE : plaindre. (1)	73. CROITRE : —
69. PEINDRE : peindre. (1)	74. DÉCROITRE : —
69. JOINDRE : —	75. BATTRE : battre. (1)
70. ROMPRE : —	76. METTRE : mettre, permettre, promettre, remettre. (4)
71. NAITRE : —	77. SUIVRE : suivre. (1)
72. CONNAITRE : connaître, paraître, reconnaître. (3)	78. VIVRE : vivre. (1)

Résumé

	Nbre de verbes	%
1. Auxiliaires	2	1 %
Verbes du 1er groupe (Nos 1-14)	188	68 %
Verbes du 2e groupe (Nos 15-17)	10	3 %
Verbes du 3e groupe (Nos 18-78)	76	28 %
	276 verbes	100 %
2. 29 verbes-types sur 78 ne figurent pas dans « Le français élémentaire ».		
3. Si on se réfère aux 100 verbes tirés du vocabulaire usuel de la « Neue Schulpraxis » de mars 1949 (Voir « Educateur » No 43 du 27.XI.54, p. 1059), on voit que 92 verbes sont communs aux deux listes (F.é. et Schulpr.), les verbes qui manquent dans le « F.é. » sont des verbes employés surtout dans la correspondance : prier, remercier, former, souvenir, adresser, dévouer, agréer, annoncer.		

Conclusion

« Le français élémentaire » fournit une bonne liste de base pour le début de l'enseignement du vocabulaire. Cette liste doit permettre un enseignement organique et une progression par cercles concentriques autour du noyau fondamental.

Les 276 verbes donnés dans cette étude aideront le maître à faire exercer la conjugaison dans ce qu'elle comporte d'essentiel et au moyen des verbes les plus employés.

S. Roller.

Des milliers d'instituteurs et d'institutrices suisses sont de fidèles collaborateurs de l'OSL.

Plus de 7 millions de brochures OSL ont été vendues en Suisse en vingt ans. C'est une preuve de l'intérêt qu'elles suscitent.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S. P. V.

*Êtes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 2 Lausanne Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

Vos imprimés

*seront
exécutés
avec goût
par l'*

Imprimerie
CORBAZ S.A.
Montreux

Un autre
« Chez Soi »

Le Café Vaudois

LAUSANNE

Pl. Riponne 1 Tél. 23 63 63

E. Hottinger

Une chose à ne pas oublier :

**Nous accordons un rabais spécial de 5 % aux membres
des associations des employés d'Etat de la Suisse romande**

*Ce rabais est accordé sur les achats au comptant et moyennant présentation de la carte de membre au moment de la conclusion de l'affaire. Les demandes de rabais présentées après coup ne sauraient être prises en considération. Nos **nouveaux avantages** exclusifs: Remboursement des frais de voyage, emmagasinage gratuit, 10 ans de garantie, des meubles achetés. Sur demande: livraison par camion « neutre ».*



La grande maison de confiance dont le
choix comprend 3000 ensembles et 10 000
meubles vendus séparément-

Lausanne - Genève - Neuchâtel (agence) - Bâle - Berne - Zurich - Saint-Gall - Bellinzona
Fabrique-exposition à Suhr près Aarau (sur la route nationale Berne-Zurich).

Librairie en gros J. MUHLETHALER

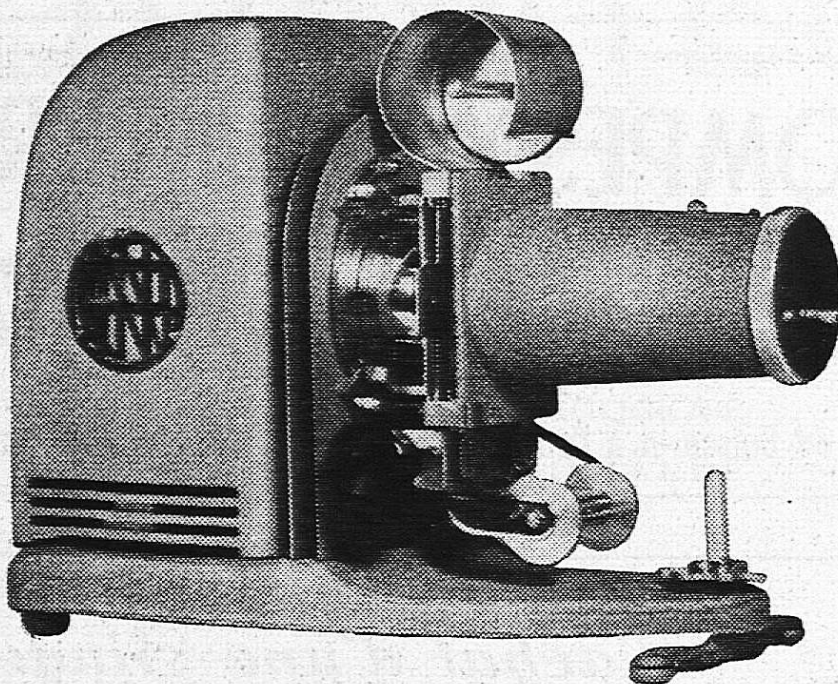
Agent général pour la Suisse Edit. Fernand NATHAN

Edit. nouvelles pour l'Enseignement
(Films fixes)

27 rue des Eaux-Vives

GENÈVE

Tél. 36 98 25



Appareil de projection METEORE

Vous permet de projeter EN PLEIN JOUR

Films fixes tous formats

Clichés

Plaques microscopiques

Prospectus et catalogues de films sur demande

Démonstration permanente à notre bureau ou sur place selon demande

Pour les classes enfantines. Le matériel Fernand Nathan mis à votre disposition par les Editions **FERNAND NATHAN** vous sera d'un précieux secours. Catalogue sur demande. Exposition permanente à nos bureaux.

Pour les grands. Les Editions **FERNAND NATHAN** mettent à votre disposition des ouvrages de toutes disciplines inspirées des dernières méthodes pédagogiques.

Envois à l'examen de tous ouvrages que vous désiriez étudier

Exposition permanente à nos bureaux

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

Magasin et bureau **Beau-Séjour 8**

Téléphone **permanent 22 63 70**

POMPES FUNÈBRES
OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation



L'achat d'une Singer

vous assure une machine à coudre d'une marche irréprochable, inusable, avec garantie d'une marque centenaire

Cie des Machines à coudre Singer S. A.
Magasin dans chaque ville importante

CULTURE ET TOURISME

Association suisse sans but lucratif
Rue du Midi 15, **Lausanne**

Demandez notre programme
VOYAGES DE PAQUES

Une semaine **FLORENCE**
pour Fr. 165.—

Paris Fr. 190.— Rome Fr. 192.— Barcelone Fr. 285.—, etc.

Magnifique voyage **DU 16 AU 31 JUILLET** Participation limitée

DANEMARK / SUÈDE / NORVÈGE

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

396

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 22 63 70

POMPES FUNÈBRES
OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

QUI VEUT DE BEAUX MEUBLES ACHÈTE DES

**meubles
simmen**

TR. SIMMEN CO. S.A. RUE DE BOURG 47 LAUSANNE



L'achat d'une Singer

vous assure une machine à coudre d'une marche irréprochable, inusable, avec garantie d'une marque centenaire

Cie des Machines à coudre Singer S.A.
Magasin dans chaque ville importante